Vendredi, 16 Novembre 1888.

ACTUALITÉS

Les monarchistes français acceptent, faute d'un roi, le dictateur Boulanger.

Tous les membres du gouvernement Cleveland ont décidé de rotourner à l'exercice de leurs professions.

On a commencé aujourd'hui, à Aylmer, l'enquête du défendeur dans la contestation du comté d'Ottawa.

Mlle West, fille de l'ex-ambassadeur anglais, a refusé de donner la main à Madame Cleveland en plein magasin à Washington.

Le collége canadien, à Rome, ne sera inauguré qu'à la fin du mois, ce qui retardera probablement le retour de notre archevêque.

M. Chamberlain, le chef des unionistes, va épouser une américaine, Miss Endicott, dont le père est secrétaire dans le cabinet de Cleveland.

La dette nette de la Puissance du Canada, le 31 octobre dernier, s'élevait à $253,666,187, soit une augmentation de $353 259 sur l'année dernière.

M. Powderly veut décliner sa réélection au poste de Grand Maître de la Chevalerie, mais les autres *leaders* ne veulent pas d'autre chef que lui.

Trois révérends québecquois, l'évêque Williams, le chanoine Norman et le Dr Cook, désavouent les procédés de l'Alliance Evangilique réunie, l'autre jour à Montréal.

On dit que la *Minerve* va prendre une action en dommages pour un montant considérables contre les journaux qui ont annoncé qu'elle était sous le contrôle des loges orangistes.

On demande des nouvelles des résolutions adoptées à la Conférence Interprovinciale de Québec Que va-t-on faire? Iront-elles rejoindre dans le panier le programme des libéraux?

Le Sénat américain, après le 1er mars prochain, comptera 40 républicains contre 36 démocrates. Le vote de M. Lévi P. Morton sera donc inutile, et sa présidence du Sénat sera la sinécure d'usage.

M. Edmond Lafayette, sénateur, le dernier descendant mâle du général Lafayette, assistera à l'inauguration d'une statue de son ancêtre en Amérique. Cette statue de Lafayette est l'œuvre de Falquieri.

Sir Charles Warren, le chef de la police de Londres, s'est démis de ses fonctions et s'est enfui en Russie, honteux de n'avoir pû mettre la main sur le meurtrier vraiement légendaire de Whitechapel. Laisser son poste en pareille circonstance.....*shocking*!!!

On ne sait pas généralement que les 10,000 Chinois qui renferme la ville de New-York viennent de se bâtir dans Mott street un superbe bâtiment de six étages, et que le dernier de ces étages va être occupé par ce qu'ils appellent leur cour suprême, leur maire et leur conseil municipal.

Le rapport du secrétaire du Trésor des Etats-Unis, pour le mois d'octobre, montre que la dette publique des Etats-Unis a diminué, pendant le mois, de $4,586,619. Le gouvernement possède de plus dans ses caisses la légère somme de $624,304,487, c'est-à dire à peu près un tiers de la dette nationale.

Une société de colonisation a été formée à Beauport, dans le but d'établir une nouvelle paroisse, au lac St Jean. 170 jeunes gens ont promis de prendre des lots. Les terres qui ont été choisies par une délégation de la société, sont situées en arrière du canton de Roberval, et le sol est des plus excellents.

Le gouvernement fédéral du Canada vient d'inviter l'Australie à envoyer des délégués à Ottawa afin de discuter la meilleure manière d'établir des relations commerciales plus étroites entre les deux colonies et aussi pour en arriver à une décision concernant l'établis ement d'un câble sous-marin reliant Vancouver à Sydney.

Le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix est maintenant complété jusqu'à Ste-Anne. Les trains peuvent déjà y circuler, mais il reste encore du ballastage à faire, et le matériel roulant est très incomplet, par suite de manque de communication directe avec le C.P.R., faute de pont sur le St-Charles.

Le contrat pour la construction d'un pont en fer pour piétons et voitures, vis-à-vis Ottawa, a été accordé à MM. Rousseau et Mather. Le prix sera de $30,000 et les travaux devront être commencés avant deux mois. L'espace reservé aux voitures aura une largeur de 60 pieds et, de chaque côté, deux rubandelles larges de 8 pieds chacune seront reservées aux piétons. Le pont doit être ouvert à la circulation au printemps.

Dans une récente biographie de l'hon M. Laurier par M. L.O. David on lit: "Prenons garde justifier les prédictions de Lord Durham et de ses successeurs qui disent qu'avec des places, des charges et des honneurs on réussira à étouffer le patriotisme des Canadiens-français."

Eh bien, cher député de Montréal-Est, n'est-ce pas ce qui arrive depuis que le nationalisme a fait son apparition à Québec?

L'HONORABLE M. TAILLON

DEMONSTRATION IMPOSANTE

L'honorable M. Taillon, le vaillant chef de l'opposition à Québec, a été, mercredi soir, l'objet d'une magnifique démonstration de la part du club des jeunes conservateurs de Montréal.

Cette marque d'estime était bien méritée; le zèle et le dévouement de l'honorable M. Taillon à la cause conservatrice, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, lui ont merité l'admiration et le respect de ses adversaires.

Cette démonstration avait un caractère intime et privé, cependant les hommes d'Etat canadiens-français les plus marquants du pays y assistaient.

A huit heures et demie, l'honorable M. Taillon fit son entrée dans la salle, escorté de sir Hector Langevin, de sir Adolphe Caron, de l'honorable M Ross, ex-premier ministre de la province de Québec, de l'honorable M. Lynch, des honorables MM. Lavallée et Laviolette, conseillers législatifs, MM. J. A Curran, E. Guillault, A. Desjardins, M.P., MM. Nantel, Beauchamp et cent autres personnes bien connues dans la politique. L'honorable M. Chapleau arriva peu après

L'honorable M. Taillon répondit par un discours de près de deux heures à l'adresse qui lui fut présentée. Voici la substance de ce magistral exposé de la politique provinciale:

Je renonce à offrir de dignes remerciements, mais j'en offre de sincères aux membres de ce club pour cette démonstration et aux ministres fédéraux qui ont abandonné leurs travaux pour y assister. J'offre aussi mes remerciements à mes compagnons d'armes dans les froides régions de l'opposition où la sévérité du climat ne nous empêche pas de combattre avec chaleur.

Je remercie aussi mes vieux amis du faubourg Québec, qui les premiers m'ont poussé dans la politique, ont applaudi à mes débuts et...(Ici, l'orateur dut s'arrêter. L'émotion le gagnait et des larmes coulaient de ses yeux.) Le président du club a dit que je m'étais opposé à toute démonstration, et j'avais bien raison. Je ne suis pas fait pour de telles démonstrations. Que mes adversaires frappent à bras raccourcis, c'est bien, je puis leur répondre et leur rendre coup pour coup, mais quand il s'agit de recevoir des éloges et des marques d'estime, je suis faible et impuissant.

Toutefois, j'aime à le reconnaître, cette démonstration a pour objet de célébrer la réouverture des séances du club, je dois partager les honneurs avec ce club et il y en a assez pour deux.

Je vois ici avec plaisir trois des ministres fédéraux, c'est une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse. Pour ma part, j'ai assisté l'année dernière, à plusieurs séances de ce club; j'y ai donné quelques conférences. Ces enseignements ont produit leurs fruits. Je suis heureux de le constater. Vous vous êtes réunis pour me fêter, espérons que l'heure de la lutte arrivera, alors vous m'entourerez et nous serons ensemble à la victoire.

J'avais pensé donner ce soir une causerie de famille à mes jeunes amis du Club, mais je me vois en présence des citoyens les plus distingués, je me vois entouré de soldats, de généraux, de chefs de la grande phalange conservatrice, ce n'est plus de l'intimité.

Cette réunion d'élite me rappelle tant de beaux souvenirs, me fait entrevoir tant de belles espérances que je reprends courage et je compte sur votre bienveillance.

La première question que je me pose et à laquelle je dois répondre est celle ci: Pourquoi sommes-nous et combattons-nous dans l'opposition? Quelques-uns ont prétendu que nous demeurions dans l'opposition par esprit de parti; que c'est par esprit de parti que nous restons attachés à notre vieux drapeau. Eh bien! nous sommes encore conservateurs parce que nous voulons rester fidèles à nos principes, que nous reconnaissons que ces principes sont les meilleurs et parceque nous ne voyons pas de raisons pour changer de parti.

Lorsque ceux qui sont au pouvoir nous demandent d'oublier les anciennes divisions et de les suivre nous avons le droit de demander qui ils sont et pourquoi ils sont au pouvoir. Nous avons le droit de demander à ces hommes quels sont leurs principes, quels sont leurs antécédents.

Le gouvernement que nous avons aujourd'hui à Québec commande-t-il le respect et la confiance?

Je répondrai: Non, sans hésiter. Et pourquoi? Parce que dans ce gouvernement on rencontre des hommes qui se sont combattus avec acharnement et se sont méprisés pendant plusieurs années; parce que ce gouvernement, depuis qu'il existe, a donné trop de preuves de son esprit de gaspillage et qu'il n'a pas su tenir ses promesses. Voilà pourquoi nous le combattons.

On prétend que c'est un gouvernement national. Cette prétention est-elle sérieuse? Nous allons le voir. Le chef et le lieutenant de ce gouvernement sont deux libéraux de vieille date: M. Mercier et M. Gagnon. C'est le même M. Mercier qui disait, en 1884, à un banquet donné à M. Mowat à Toronto, qu'il était le représentant des libéraux de la province de Québec; c'est lui qui disait aussi: L'avenir est au parti libéral et nous verrons bientôt notre drapeau flotter sur les édifices du parlement à Québec et à Ottawa.

Il y a une école que l'on appelle l'école des Castors; cette école est puissante dans le gouvernement. Que disait M. Mercier de cette école en 1885? C'était à propos de la question des asiles. "Ne craignez pas de voir l'opposition profiter de ces attaques pour vous détruire.... la presse ultramontaine étouffe ses amis, c'est son rôle..... Après avoir damné les libéraux elle veut tuer le sentiment religieux qui fait notre force."

M. Mercier disait aussi: Les amis de nos amis politiques se demandent avec inquiétude où cette école veut en finir et se rapprochent pour combattre l'ennemi commun.. ... L'école politico-religieuse, voilà l'ennemi, l'ennemi du clergé où elle introduit des divisions, l'ennemi du peuple à qui elle voudrait imposer un régime qui a fait la terreur des siècles.....

D'ailleurs, il y avait réciprocité illimitée entre eux. Avant la chute du gouvernement conservateur, la *Vérité* écrivait, et cet article était reproduit par l'*Etendard*:

"Pour éviter un orangiste comme Sir John, nous n'irons pas nous jeter entre les bras d'un orangiste comme Huntingdon, et des farceurs comme Mercier, Langelier et Pacaud.....

Le 6 juin 1885, la *Vérité* écrivait dans ce sens: Le club national réclame un système d'instruction obligatoire, M. Mercier était là, et il n'a pas protesté, les catholiques sont avertis.....

En février 1886, l'*Etendard* écrivait:

"Nous n'entendons nullement, malgré les invitations de l'*Electeur*, nous unir aux rouges pour porter M. Mercier au pouvoir."

L'hon. M. Pelletier, conseiller législatif, écrivait à son tour une brochure des plus violentes contre M. Mercier.

Voilà ce que l'on disait et écrivait autrefois Qu'est-il arrivé? Castors et libéraux marchent bras dessus, bras-dessous, et M. Pelletier renie la paternité de sa brochure. Heureusement il s'est rencontré des témoins qui ont dévoilé le véritable nom de l'auteur.

Lorsque des hommes se sont déchirés et méprisés pendant plusieurs années, lorsqu'ils ont montré devant le public un manque de respect les uns envers les autres, et qu'ensuite ils s'embrassent devant ce même public, sans baisser le rideau, ils apprennent aux autres à les mépriser.

Lord Stanley l'a dit: les hommes qui se sont combattus, qui ont professé des idées diamétralement opposées, n'ont pas le droit de marcher bras-dessus, bras-dessous.

Il y a encore des nationaux qui prétendent n'avoir pas renoncé à leurs principes; c'est sans doute parce que la matière première manquait. Ils disent que ce n'est pas eux qui ont changé mais que c'est M. Mercier qui est changé. L'*Etendard* est de cet avis. Ecoutons l'hon M. Gagnon à une assemblée tenue au village Saint-Jean-Baptiste, cet été. Le lieutenant de M. Mercier disait: Nous n'avons pas renoncé à nos idées libérales.....

La *Patrie* et l'*Electeur* disaient à certains mécontents: Vous oubliez donc que grâce à cette combinaison savante le parti libéral est réhabilité. Qui a prêté la main à cette œuvre de réhabilitation?

M. Mercier, lui, ne dit rien. Il se proclame le chef du parti national. Pour lui tout est national. C'est donc une coalition. Toute coalition formée pour arriver au pouvoir est immorale en politique. On a dit que c'était une coalition pour venger Riel. Cette question Riel a été réglée, nous n'avons plus à y revenir, et faire dépendre l'avenir d'un peuple de cette question est une insanité. On a dit aussi que cette coalition a été formée pour protéger la pureté électorale.

En bien! depuis que cette coalition est à la tête du gouvernement, nous avons eu des élections partielles dans différentes parties de la province et nous avons eu des exemples de pureté électorale.

Dans les comtés de Laprairie et d'Ottawa la corruption a été pratiqué d'une manière éhontée. S'il y a eu vraiment coalition, les conservateurs nationaux ont eu tort de laisser insulter leur principes. Cette alliance ne peut durer; on a vu des cas de divorce dans des ménages mieux assortis.

Je ne puis terminer sans dire quelques mots de la position financière de la province. Lorsque nous étions au pouvoir les libéraux nous accusaient de voler les deniers publics. Nous avions augmenté la dette il est vrai, mais c'était pour construire des chemins de fer et pour d'autres améliorations importantes.

Grâce au réajustement du subside fédéral, s'élevant à $247,000 par année, nous avons rétabli l'équilibre dans les finances. Le trésorier provincial, M. Shehyn a trompé le peuple en disant que nous avions laissé le pouvoir avec un déficit de $170,000.

Pour l'exercice 1888-89, M. Shehyn a demandé le même crédit que pour l'année précédente, et les recettes seront plus fortes. Malgré cela, le trésorier est obligé d'avouer qu'il va avoir un déficit cette année. Les libéraux qui criaient contre l'augmentation de la taxe se contentent d'emprunter un bagatelle de $3,500,000 en arrivant au pouvoir. Ils veulent faire oublier leurs gaspillages en corrompant l'opinion publique; avec de l'argent ils veulent acheter le silence et les électeurs.

Nos adversaires veulent aussi renverser notre constitution. M. Mercier s'est lancé le premier à l'attaque, par sa conférence interprovinciale et par l'acte des magistrats. Dans une assemblée à Montréal, il a lancé le défi à la constitution, mais quelques jours après il a réfléchi qu'il ne fallait pas pousser la lutte trop loin. Quel était le but de la conférence interprovinciale? Amender la constitution. Ce n'était pourtant pas un besoin pressant puisque le peuple ne le demandait pas. Les résolutions de cette fameuse conférence n'ont pas encore été adoptées par une seule chambre Haute dans le pays.

Le rôle du législateur est de faire aimer la constitution par le peuple. Ce rôle, nous l'avons rempli par le passé et nous le remplirons à l'avenir.

Il y a à peine 20 ans que notre pays a été doté de sa constitution, et que de progrès ont été accomplis pendant ce temps! Le commerce de l'Asie s'en vient chez nous, le commerce et l'industrie prospèrent. Montréal, la tête de la navigation, le terminus du Pacifique. Montréal, destiné à un avenir brillant respectera la constitution qui a fait sa richesse et son importance.

Respectons la constitution! Nos pères ont combattu et versé leur sang pour l'obtenir. N'allons pas la sacrifier en écoutant les conseils de saltimbanques publiques. Nous avons été battus, mais nous pourrons bientôt exercer notre vengeance, car nos adversaires eux-mêmes nous en fournissent les moyens.

Puis Sir Hector, Sir Adolphe Caron, l'hon M. Chapleau et M. T. C. Casgrain prirent tour-à-tour la parole et à minuit se dispersait cette assemblée si sympathique et si enthousiaste.

Affaires des Ecoles Séparées

III.

Suite

Ce qui est d'un catholique présomptueux et malavisé, c'est de s'improviser Docteur en matière si difficile et si délicate et de prétendre instruire prêtres et fidèles avant d'avoir appris soi-même. C'est de s'ériger sans mission, en juge des personnes et des choses de l'Eglise, et de frapper de droite et de gauche avec une crosse d'évêque, quand en supposant qu'on vienne à l'eglise tous les dimanches on aurait tout au plus le droit de porter une canne de sui se: c'est enfin de s'improviser évêque pour citer à son tribunal un prêtre et un religieux, qui n'est ni infaillible ni impeccable sans doute, mais dont la position à d'autre importance que celle de commissaire d'école, et d'insinuer à ce prêtre qu'il ne sait pas le premier mot de la doctrine catholique au sujet de l'éducation, qu'il foule au au pieds les pouvoirs constitués, que ses paroles et sa conduite sont indignes de son caractère et de son habit religieux et qu'elles remplissent de tristesse et de scandales des catholiques que l'on sait être assez peu sensibles à des péchés bien autrement graves et malheureusement et malheureusement mieux prouvés.

Enfin ce qui non seulement n'est pas d'un catholique, mais n'est pas même d'un homme sérieux et bien élevé, c'est de vouloir jouer la majesté de César et faire en même temps le rôle odieux et trivial de la soldatesque et des valets qui s'agenouillent pour mieux insulter. On perd plus qu'on ne gagne à ce jeu méprisable qui ne sied nullement à une *autorité constituée*. C'est en vain qu'on se donne une contenance grave et digne en se cachant derrière des formules qui semblent inspirées par le respect; les connaisseurs ne s'y trompent pas. Pour eux il y a certaines manière respectueuses de parler qui sont les pires manières de manquer de respect.

S'il nous était permis de donner des conseils qui ne seront peut-être pas entendus, nous dirions au théologien du Bureau:

Avant d'enseigner la théologie à un prêtre qui a dû l'apprendre autant que vous puisqu'il y a consacré sept années sous des maîtres qui valent bien au moins ceux qui ont fait de vous un si pauvre élève, vous feriez bien d'étudier votre logique et de vous faire expliquer votre *Credo* avec les commandements de Dieu et de l'Eglise. Ensuite vous liriez avec profit un traité des bienséances littéraires où vous apprendriez certaines règles élémentaires de courtoisie et de bon goût dont un homme de tact ne s'écarte jamais dans une polémique sérieuse et théologique.

Par exemple, si vous discutez avec un homme qui a plusieurs qualités et fonctions vous ne cherchez point vos arguments à effet dans les qualités et fonctions qui n'ont aucune relation au litige Peu importait dans les circonstances que le curé de St Jean-Baptiste eut un habit noir et blanc, qu'il appartînt à un ordre religieux, peu importait même que la confiance de ses Supérieurs l'ait chargé de la direction d'une communauté: ce n'était ni comme religieux ni comme supérieur d'une communauté religieuse qu'il avait eu affaire avec le Bureau dont vous faites partie, mais uniquement en sa qualité de curé de l'une des paroisses de cette ville. Le bon goût et la courtoisie vous faisaient une loi de ne pas voir en lui autre chose sous peine de paraître vouloir porter la déconsidération sur un ordre religieux dont Suarez a dit que depuis sa fondation rien de grand ne s'était fait dans l'Eglise sans qu'il y ait mis la main, et sur une communauté dont assurément nous canadiens et catholiques nous n'avons jamais eu à rougir. Un homme de votre âge et de votre position ne devrait pas avoir besoin qu'on lui donne cette leçon.

CONCLUSION

Nous nous faisons illusion, peut-être, mais nous croyons que ceux qui ont lu attentivement nos réflexions ou qui voudront les lire seront en état de juger avec justice le fond du débat.

Ce qui ressort manifestement de nos études, c'est:

1o Que les accusations portées par M. Marsan contre les curés ou certain curé et contre les Frères et les Sœurs qui dirigent nos écoles ne sont nullement prouvées et qu'elles ne sont même pas vraisemblables.

2o Que le comité Français du Bureau ayant écouté avec complaisance des accusations publiques et n'ayant rien fait ni pour en donner la preuve, ni pour disculper les incriminés ni pour condamner l'accusateur s'est rendu par le fait même responsable de ses actions.

3o Que les reproches faits à une partie du Bureau à ce sujet paraissent un curé de cette ville sont mérités et justifiés par les circonstances.

RAPHAEL.

(*A continuer*)

La *Justice* a l'haleine courte. Nous la lui avons fait perdre du premier coup dans les deux polémiques qu'elle a voulu engager avec nous à propos du banquet ouvrier et de la nomination d'un ministre français dans Ontario. Nous sommes en face d'un cas de phthisie avancée qui prouve que la déchéance morale de cet organe a été suivie de près par la décrépitude. Peut être le moribond nous adressera-t-il ses derniers.... crachats. Bah! nous sommes médecin, et comme tels nous devons nous attendre à bien des écœurements.

Cour d'assises

Le terme des assises est terminé. L'hon. Juge Street est parti mercredi pour Toronto.

Jour d'actions de grâces

Hier était le jour d'action de grâces, a été observé généralement par toute la ville; les bureaux publics et un grand nombre de magasins étaient fermés, et les affaires chômaient en conséquence. Aujourd'hui la capitale a pris son air d'animation ordinaire.

VENTE PAR ENCAN

—DE—

Terrains de grande valeur en plein centre d'Ottawa

Dans l'affaire de

McArthur & Traversy

Seront vendus par encan public, aux Salles d'Encan de A. B. Macdonald, 47, rue Rideau, à Ottawa,

Jeudi, le 20 novembre 1888,

les terrains suivants qui appartiennent à la succession des faillis ci-dessus nommés, à savoir: Tous et chacun des lots ou rubandelles de terrains et les constructions sur iceux, sis et élevés en la cité d'Ottawa, comté de Carleton, Province d'Ontario et Puissance du Canada, et composés dans les lots onze (11) et douze (12), sur le côté sud de la rue Alice, dans la dite ville d'Ottawa, tel qu'il apparaît sur le plan cadastral dressé par W. R Thistle, écuier, Arpenteur Provincial, de la subdivision des sous-lots deux (2), trois (3) et quatre (4) du lot principal lettré E dans la concession lettrée C, dans le Canton de Nepean, présentement compris dans les limites de la cité d'Ottawa, lequel plan cadastral porte la date du 12ième jour d'août 1868, et fut enregistré au Bureau d'Enregistrement de la dite cité d'Ottawa, le 15ième jour d'août 1868.

Trois résidences confortables s'élèvent sur ces lots.

Vente à 2 hrs. p.m.

P. LARMONTH,
Syndic.

A. B. MACDONALD,
Encanteur.

Ottawa, 9 nov. 1188.

Vente a l'Encan

— DE —

LIVRES DE CREDIT

Dans l'affaire de

LABBÉ & ST JEAN.

Seront vendus par encan public à mon bureau, No 46, rue Sparks, Ottawa,

SAMEDI, le 17 Novembre 1888

Les livres de dettes appartenant à la succession des faillis susnommés se montant comme il appert à $1,348.55

Ces dettes consistent en bons d'hommes de chantiers, sur les maisons faisant le commerce de bois dans ce district.

On peut les voir à mon bureau.

Vente à 10 h a.m.

I. B. TACKABERRY,
Encanteur.

P LARMONTH,
Syndic.

Ottawa, 13 nov. 1888.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid fonces, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraiches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Bouton, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.

Chaque paire garantie de premiere classe ou l'argent est remis; nous n'avons pas de maison mère qui nous fournit du vieux stock, vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des marques qui ne sont rien autre chose que des entreprises de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variété,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

EPICERIES EN GENERAL

Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix contants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire

Reparer vos Balances

— OU —

INSPECTER vos POIDS

Allez chez le soussigné.

Estampes en Caoutchouc, Scies à Estampes pour dates et pour étiquettes.

Chèques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.

Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE CHAUFFAGE et TOITURES

—:o:—

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.

Chaudronnerie en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

Wrenches, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.

Couvert re en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux reunis: $20,000,000

Marchand de Boeux à incendies et toutes pièces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR

85 RUE METCALFE

OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est préparé à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc Comme par le passé M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

A VENDRE. Une propriété contenant 10 acres située dans le comté de Russell (12 milles d'Ottawa). S'adresser à E. Burel, 69 Redpath, Ottawa.

A VENDRE, 1,000 cordes de bois franc (sec), de $3.00 à $3.50 la corde, chez RICHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bassin du Canal.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,

(*Successeur de L. A. Olivier*)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

—BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,

ONTARIO ET QUEBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs, Notaires.

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Ontario.

R. G CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.

AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C.R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

Vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A T. SNOW.

Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DEPARTEMENTS.

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX

Avocat, Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.

Bureau: 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT

—DENTISTE—

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

—OTTAWA—

Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington

Agence pour la vente des corsets fins **Star Yatisi** et autres genres.

Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEB, propriétaire. Pain à 9 cent.

216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN

PLOMBIER SANITAIRE

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART

Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET

AVOCATS

Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.

No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.

(Devant le Russell).

W. H. Walker D. L. McLean, C. A. Blanche